

Régime Collectif de Retraite

Prévoyez votre retraite dès aujourd'hui pour bénéficier demain de revenus complémentaires dans le cadre avantageux de l'assurance vie.

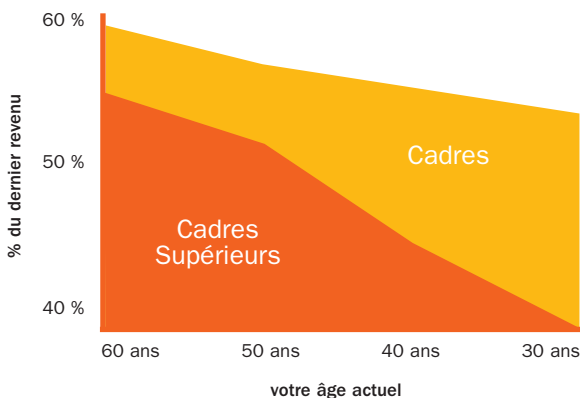


Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, 10 actifs financent les retraites de 4 personnes. En 2020, ils interviendront pour celles de 7 personnes.

En conséquence, la perte de revenus à la retraite sera d'environ 55 % pour un cadre âgé aujourd'hui de 40 ans.

Part des revenus maintenus lors de la retraite



Aréas : précurseur, depuis plus de 20 ans, de la retraite en rente viagère

Le RCR, Régime Collectif de Retraite, est un produit de retraite par capitalisation, ouvert à chacun, qui permet de se constituer un complément de revenus sous forme de rente viagère.

Grâce à la souplesse de notre contrat RCR, vous pouvez épargner sans y penser. Un effort régulier d'épargne permet toujours, dans la durée, de se constituer un capital important pour offrir un complément de retraite significatif.

Le RCR, un contrat simple et efficace

Notre priorité : la sécurité de votre épargne

La cotisation que vous versez donne lieu à l'attribution d'unités de rente (points) qui sont revalorisés chaque année. La revalorisation de votre retraite (valeur de service du point) est identique pendant la période de constitution et pendant la période de service, c'est-à-dire qu'elle s'applique aussi lorsque vous êtes à la retraite.

Evolution des unités de rente RCR

+ 18 % par rapport à l'inflation de 1988 à 2018⁽¹⁾. De plus, la valeur de service des unités de rente acquises ne peut jamais baisser.

La fiscalité est avantageuse

Dans le cadre des avantages fiscaux liés à l'assurance vie, une importante partie de votre rente ne sera pas imposable. Ainsi, par exemple, si vous souhaitez prendre votre retraite à 65 ans, 60 % de votre rente seront exonérés d'impôt sur le revenu.

Pour permettre à vos proches de faire face

En cas de décès, avant ou pendant la retraite, nous prévoyons le versement d'une rente individuelle à la personne de votre choix à la condition que vous ayez opté pour la réversion de celle-ci lors de sa liquidation.

⁽¹⁾ Source Insee.



Plus de souplesse

Vous pouvez désormais effectuer à tout moment des versements supplémentaires sur votre RCR et ainsi augmenter le nombre d'unités de rente acquis.

Bonus "Jeunes"

Nous vous offrons :

- 12 % d'unités de rente en plus si vous avez entre 18 et 25 ans
- 8 % d'unités de rente en plus si vous avez entre 26 et 35 ans

Votre étude personnalisée vous permettra

De faire le point sur votre besoin de retraite complémentaire, ainsi que sur celui de votre conjoint, en évaluant le montant du revenu à compléter et les paramètres de votre investissement.

De vérifier si la fiscalité assurance vie est adaptée à votre situation et de tout mettre en œuvre pour optimiser son bénéfice ou, si besoin, d'envisager nos autres contrats retraite, comme le PERP Multisupport qui propose une alternative fiscale intéressante ainsi que des placements diversifiés.

De mesurer votre besoin de constitution d'un capital complémentaire pour votre retraite en couplant à votre RCR un investissement en assurance vie Multisupport.

Aréas Assurances, groupe indépendant issu de sociétés d'assurance mutuelles dont la plus ancienne a été fondée en 1825, s'appuie sur un réseau de près de 600 agences pour distribuer une gamme de contrats couvrant l'ensemble des besoins en matière de protection des biens, protection des personnes et protection financière pour ses sociétaires particuliers, professionnels et entreprises.

Votre agent général est un professionnel de l'assurance à votre disposition. Rencontrez-le et faites-lui part de vos attentes. Fort de son expérience, il s'attache à définir avec vous la réponse adaptée à votre situation personnelle et à vos objectifs.



49, rue de Miromesnil 75380 Paris Cedex 08
Tél. : 01 40 17 65 00 - www.areas.fr

Aréas Dommages | Aréas Vie
N° Siren : 775 670 466 | N° Siren : 353 408 644
Sociétés d'assurance mutuelles à cotisations fixes
Entreprises régies par le Code des assurances